

15ème législature

Question N° : 17802	De M. Luc Carvounas (Socialistes et apparentés - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique >tourisme et loisirs	Tête d'analyse >Avenir de l'opérateur touristique étatique Atout France	Analyse > Avenir de l'opérateur touristique étatique Atout France.
Question publiée au JO le : 12/03/2019 Réponse publiée au JO le : 23/04/2019 page : 3908		

Texte de la question

M. Luc Carvounas interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'avenir de l'opérateur touristique étatique Atout France. En effet, une note interne du « Quai d'Orsay » laisse à penser qu'Atout France devrait prochainement faire l'objet d'un vaste plan d'économie entraînant un plan social de grande ampleur ayant pour conséquence de réduire d'un tiers sa masse salariale et d'économiser quatre millions d'euros. Cette coupe claire dans les effectifs et les moyens entraînerait la fermeture de plusieurs bureaux à l'étranger et impacterait grandement les missions de rayonnement et d'attractivité des destinations françaises dont Atout France a la charge. On ne peut donc que s'étonner et s'inquiéter des conséquences de cette décision qui n'obéit qu'à une logique purement comptable et qui va à l'encontre de l'objectif ambitieux fixé par le Gouvernement d'accueillir 100 millions de touristes par an à l'horizon 2020. Il lui demande comment le Gouvernement compte pérenniser l'avenir de l'opérateur touristique étatique Atout France afin d'atteindre l'objectif qu'il s'est lui-même fixé d'accueillir 100 millions de touristes par an à l'horizon 2020.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a lancé en octobre 2017 le chantier "Action Publique 2022", projet ambitieux de transformation de l'administration et de réforme de l'action publique. Dans ce contexte, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a été chargé de concevoir la restructuration de la présence de l'Etat à l'étranger, avec l'assignation d'objectifs fermes de réduction de masse salariale. Ces objectifs incluaient également les opérateurs de l'Etat disposant d'une présence internationale, dont Atout France fait partie. Ces orientations ont été présentées lors d'un Conseil d'administration extraordinaire d'Atout France qui s'est tenu le 22 mars 2019. Il est attendu d'Atout France de nouveaux efforts de gestion d'ici à fin 2020, impliquant une économie de 4 millions d'euros, ce qui représente de l'ordre de 5% des dépenses de l'opérateur. L'orientation fixée par l'Etat doit marquer le point de départ d'une réflexion globale à conduire au sein de l'opérateur pour actualiser sa stratégie et optimiser ses interventions. En effet, les objectifs d'économies fixés ne doivent pas affecter les activités et performances d'Atout France. L'opérateur a dernièrement fait l'objet de solides marques de confiance de la part de l'Etat qui lui a notamment attribué une part annuelle et pérenne de la recette issue de la délivrance des visas, qui représente plus de 5 millions d'euros cette année. Cette somme sera exclusivement dédiée à la promotion de la destination France avec un effet de levier attendu auprès des collectivités et des entreprises du secteur. L'Etat a par ailleurs consolidé les missions d'ingénierie d'Atout France avec le lancement en 2018 du dispositif France Tourisme Ingénierie, destiné à favoriser et accélérer les investissements touristiques dans tous les territoires. Le financement de la promotion des destinations françaises reste donc une priorité, ainsi que la conquête de nouveaux marchés. Le travail d'analyse qui



début prend en compte à la fois les mutations de la distribution touristique mondiale, la demande des partenaires du groupement d'intérêt économique (GIE), l'efficacité de ses bureaux à l'étranger, les tendances de la demande internationale comme le rôle accru du numérique, et la valeur ajoutée d'une implantation locale comparée à des actions menées depuis le siège ou externalisées. Les efforts de rationalisation attendus d'Atout France doivent lui permettre de s'adapter au marché sur lequel il évolue, et de gagner en efficacité pour contribuer à atteindre les objectifs gouvernementaux en matière de fréquentation et de recettes touristiques internationales. Enfin, une expérimentation sera lancée pour identifier des synergies entre le réseau international de Business France et celui d'Atout France afin d'augmenter la force de frappe de ce dernier à l'étranger au bénéfice de la destination France.